



Métiers de la construction durable, du bâtiment & des travaux publics

Le bachelier professionnel en métallerie fabrique, installe ou entretient différents ouvrages de métallerie : charpentes, ossatures, fenêtres, portes, cloisons, passerelles... Il travaille en atelier ou sur un chantier.

A l'atelier et en liaison avec le bureau d'études, il prépare des fiches de fabrication à partir de logiciels professionnels. Il trace et usine les pièces.

Sur le chantier, il soude et boulonne les pièces pour monter la structure.

Il organise les postes de travail et répartit les tâches entre les opérateurs. Il veille à la qualité de la fabrication et au respect des règles de sécurité. Après quelques années d'expérience, il pourra assurer la fonction de chef d'équipe ou envisager de reprendre ou de créer une entreprise.

Débouchés

Dans différents types de petites et moyennes entreprises de métallerie, serrurerie, construction métallique, enveloppe du bâtiment, façade, menuiserie métallique.

Métier(s) accessible(s) :

- Charpentier métallique
- Serrurier-métallier

Accès à la formation

Après la 3^e, 2nde pro Métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics

Qualités requises :

- bonne représentation spatiale
- rigueur et précision
- habileté manuelle

Programme

Grille horaire (a)	2 nd e	1 ^{ère}	Tle
Enseignement professionnel	330	266	260
Enseignements professionnels et français en co-intervention (b)	30	28	13
Enseignements professionnels et mathématiques-sciences en co-intervention (b)	30	14	13
Réalisation d'un chef d'œuvre	-	56	52
Prévention Santé Environnement	30	28	26
Economie-Gestion ou Economie-Droit (selon spécialité)	30	28	26
Français, Histoire-Géographie et enseignement moral et civique	105	84	78
Mathématiques	45	56	39
Langue vivante A	60	56	52

Sciences physiques et chimiques ou langue vivante B ((selon spécialité)	45	42	39
Arts appliqués et culture artistique	30	28	26
Education physique et sportive	75	70	65
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation (c) (d)	90	84	91

Période de formation en milieu professionnel (semaines) 4 à 6 6 à 8 8

- (a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité
- (b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève
- (c) Y compris heures dédiées à la consolidation des acquis des élèves
- (d) En T^{le} : insertion professionnelle (recherche, CV, entretiens,..) ou poursuite d'études

Enseignements professionnels

- Les élèves font du dessin industriel et apprennent à lire et à interpréter des documents techniques : dossier d'études et des méthodes...
- Ils analysent et étudient les ouvrages du bâtiment : conception, construction et comportement (mécanique appliquée et résistance des matériaux, phénomènes physiques et chimiques...).
- Ils étudient les ouvrages (charpente, passerelle, abris, verrière, menuiseries, escaliers, grilles, devantures de magasins, cloisons...) et les matériaux de la profession (métaux ferreux et non ferreux, aluminium, matériaux de synthèse, produits verriers...).
- Ils apprennent à choisir et à utiliser les machines, à usiner les pièces, à les assembler par soudage ou avec des vis, rivets, boulons... et à les monter.
- Ils apprennent à organiser les travaux sur le chantier : planning, ordonnancement, gestion des coûts, de la qualité et de la sécurité...
- Ils reçoivent des cours sur la santé et la sécurité au travail.

Stage

La durée de la formation en milieu professionnel est de 22 semaines réparties sur les trois années de formation.

Les périodes d'activité en entreprise doivent permettre de traiter les formations spécifiques ou l'approfondissement de l'une ou plusieurs spécialités propres au contexte.

Elles doivent aussi permettre l'acquisition de compétences propres à des activités professionnelles significatives et caractéristiques du secteur concerné qui peuvent difficilement être menées en établissement de formation.

Examen

Épreuves	Coef.
E1 : Epreuve scientifique et technique	
Sous-épreuve E11 : Mathématiques	1.5
Sous-épreuve E12 : Sciences physiques et chimiques	1.5
E2 : Epreuve d'analyse et de préparation	
Sous-épreuve E21 : Analyse et de préparation	2
Sous-épreuve E22 : Préparation et suivi d'une fabrication et d'une mise en œuvre sur chantier	2
E3 : Epreuve de réalisation d'un ouvrage	
Sous-épreuve E31 : Présentation d'un dossier	2
Sous-épreuve E32 : Fabrication d'un ouvrage	3
Sous-épreuve E33 : Mise en œuvre d'un ouvrage sur chantier	3
Sous-épreuve E34 : Economie gestion	1
Sous-épreuve E35 : Prévention Santé Environnement	1
E4 : Epreuve de langue vivante étrangère	2
E5 : Epreuve de Français, Histoire-Géographie et enseignement moral	
Sous-épreuve E51 : Français	2.5
Sous-épreuve E52 : Histoire-Géographie et enseignement moral	2.5
E6 : Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	1
E7 : Epreuve d'éducation physique et sportive	1
Epreuves facultatives	
EF1 : Langue vivante étrangère	Pts>10
EF2	Pts>10

Poursuite d'études

Les titulaires de Bac Pro qui ont obtenu un avis favorable du conseil de classe seront prioritaires dans les BTS correspondant à leur spécialité (en application du décret n° 2017-515 du 10 avril 2017 sur l'expérimentation Bac Pro/BTS) modifié par le décret no 2021-227 du 26 février 2021 relatif aux modalités particulières d'admission dans une section de techniciens supérieurs pour les titulaires d'un baccalauréat professionnel.

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle. Mais avec un très bon dossier une poursuite d'études est envisageable. Par exemple :

- BTS Architectures en métal : conception et réalisation
- BTS Conception des produits industriels
- BTS Enveloppe des bâtiments : conception et réalisation
- BTS management économique de la construction
- Classe Préparatoire aux Etudes Supérieures (CPES) Lycée Artaud - Marseille (13). Admission sur dossier. Classe unique

en France qui accueillent les bacheliers professionnels industriels.

Pour connaître les poursuites d'études envisageables consultez les guides régionaux.

Ou se former en Occitanie

Gers (32)

Auch - Lycée professionnel Le Garros (Public) **IA**

Hérault (34)

Montpellier - Lycée professionnel Léonard de Vinci (Public) **I**

Saint-Pons-de-Thomières - Lycée professionnel Jacques Brel (Public) **I**

Tarn-et-Garonne (82)

Caussade - Lycée professionnel privé Saint-Lubin (Privé) **IA**

I formation initiale

A formation en apprentissage

En savoir plus

Retrouvez sur <https://documentation.onisep.fr/>

les publications disponibles (collections Diplômes, Dossiers, Parcours, Zoom sur les métiers, Pourquoi pas moi ?, Handi +)

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Montpellier & de Toulouse

